

Date de mise en ligne : 27 juin 2025



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00065** du **26 JUIN 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

SOLVIA ENERGIE
Domicilié (e) 11 Place des Tilleuls
94100 Saint-Maur-des-Fossés

En vue de la réalisation : - Mise en place d'isolation thermique depuis l'extérieur de la maison par l'installation de panneaux de polystyrène expansé (PSE) d'une épaisseur de 14 cm sur les différentes façades extérieures du bâtiment.

Avec la couleur de l'enduit extérieur RAL : 1015 - Ton Pierre. Le type de l'enduit sera taloché.

Sur un terrain sis 21 Rue Auguste Renoir
Cadastré AD57

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

26 JUIN 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°

DP 94078 25 00065 du **26 JUIN 2025** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,